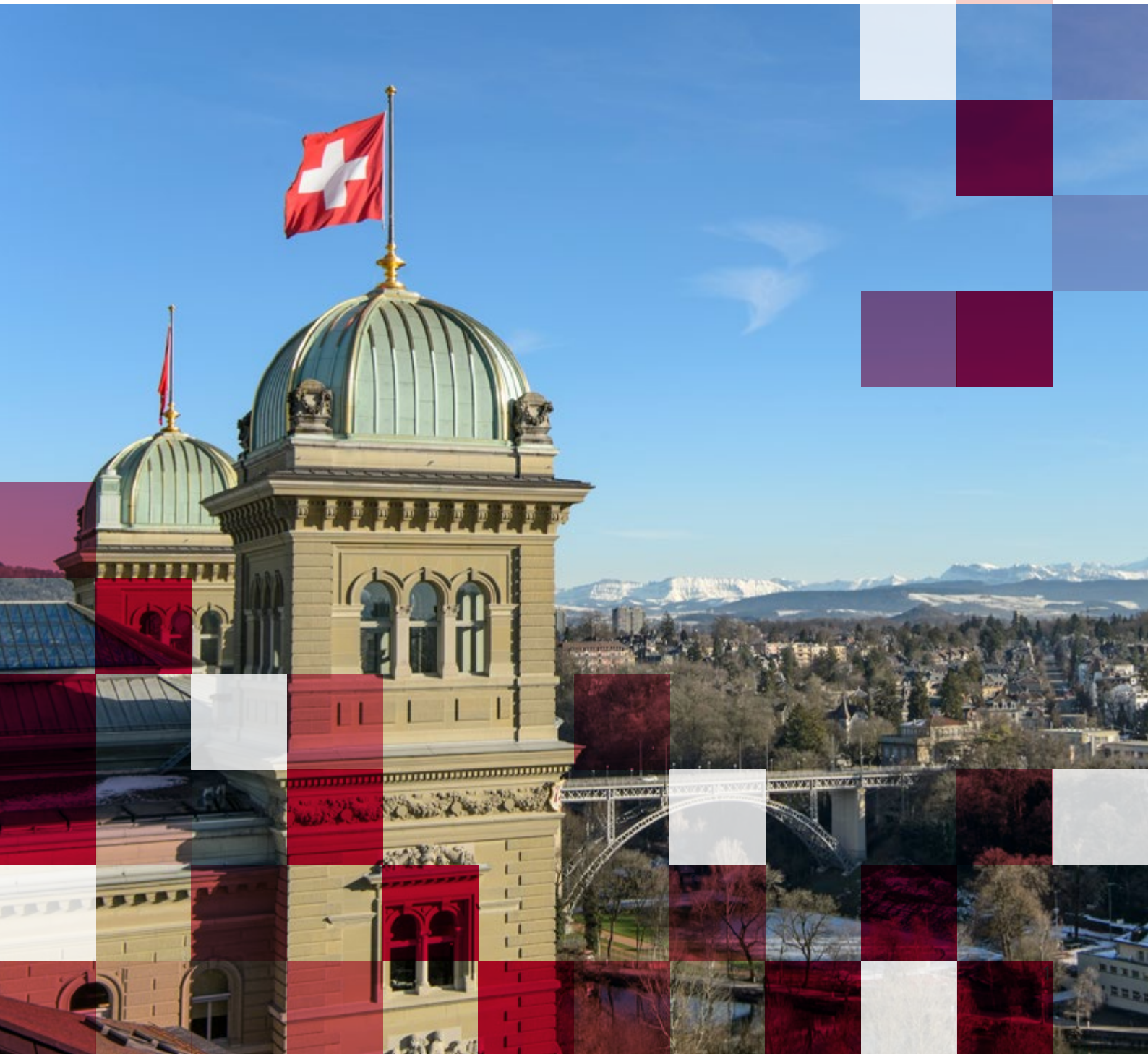


Stratégie et Grands axes politiques | **2022–2026**



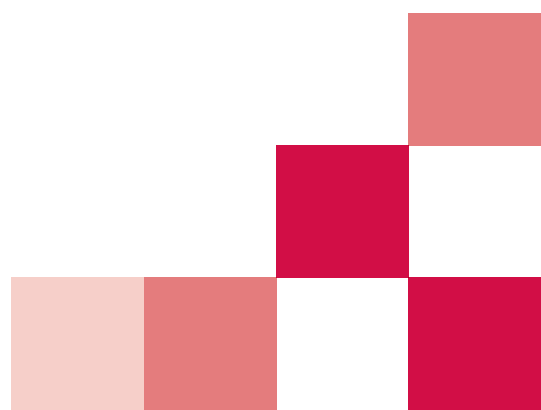
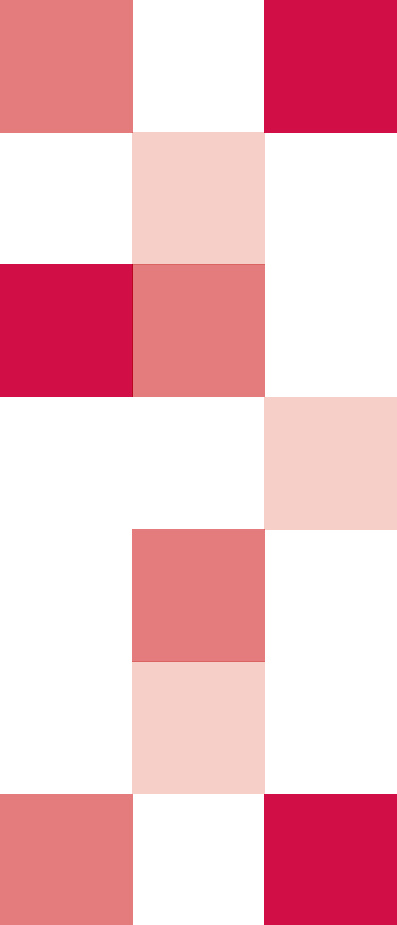




Table des matières

2	Stratégie usam
4	Stratégie 2022–2026
6	Grands axes politiques 2022–2026
6	Réduction des coûts de la réglementation
8	Politique de la formation professionnelle
10	Politique économique
12	Numérisation
14	Développement durable
16	Mobilité et développement territorial
18	Politique financière et fiscale
20	Politique sociale et politique du marché du travail

STRATÉGIE USAM

Vision usam

Une économie libre et ouverte: les PME pratiquent leurs modèles d'affaires sous leur propre responsabilité. Elles créent des emplois, assument la formation professionnelle et mettent en œuvre des innovations. Elles coopèrent dans leur diversité tout en s'émulant mutuellement dans la concurrence.

Concrètement, cela se traduit de la manière suivante:

- Les plus de 500 000 PME représentent 99,8 % de toutes les entreprises, offrent environ deux tiers de tous les emplois et quelque 70 % de toutes les places d'apprentissage.
- Les PME se développent et prospèrent grâce à des valeurs éthiques et des principes de bonne gouvernance économique, à savoir la liberté économique, la responsabilité individuelle, la garantie de la propriété et un État svelte et efficace avec de faibles coûts réglementaires.
- En sa qualité de plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'usam favorise la cohésion et la collaboration entre ses organisations membres.
- L'usam fixe l'agenda concernant l'aménagement des conditions-cadre politiques et économiques favorables à une économie suisse compétitive, axée sur la croissance, ouverte sur le monde et durable.

Mission usam

L'Union suisse des arts et métiers usam formule, au niveau national, les objectifs de politique économique, budgétaire et sociale à moyen et long terme visant à promouvoir ainsi qu'à assurer une politique économique concurrentielle pour la Suisse.

Dans ce contexte,

- l'usam représente les intérêts stratégiques communs de ses organisations membres indépendamment des partis politiques et se tient à leur disposition en tant que force politique pour défendre leurs intérêts communs en matière de politique économique.
- l'usam joue un rôle de leader sur les questions pertinentes pour l'économie et forme les alliances politiques nécessaires pour mettre en œuvre les objectifs et les mesures décidés.
- l'usam est l'interlocutrice et l'alliée des acteurs du monde économique, politique et social.
- l'usam constitue également une force politique au niveau fédéral et s'implique en conséquence sur les questions politiques.

Valeurs usam

En tant qu'organisation faitière représentative et indépendante de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam veut revendiquer et assumer de manière crédible le rôle de leader sur les thèmes concernant la place scientifique, industrielle et financière aussi bien pour le marché intérieur que pour le commerce extérieur.

Dans ce contexte,

- l'usam se concentre sur son domaine clé, la réduction des coûts réglementaires, et ses thèmes prioritaires. Lié à toutes les questions transversales, le domaine clé est déterminant pour toutes les activités de l'usam.
- le domaine clé et les thèmes prioritaires répondent aux critères de pertinence pour les PME, de pertinence pour les organisations membres et d'importance stratégique à moyen et long terme. Ils constituent la base des objectifs politiques à moyen terme et des objectifs annuels de l'usam.
- l'usam joue un rôle de leader dans le domaine clé et les thèmes prioritaires et vise à fixer l'agenda concernant les mégatendances telles que la durabilité ou la numérisation.
- l'usam utilise et met en réseau les ressources professionnelles et politiques de ses membres et assure une communication optimale entre eux. La communication externe est axée sur l'impact à atteindre. La base des membres doit être renforcée de manière ciblée dans le domaine de la numérisation, de l'économie des plateformes, des start-ups et des jeunes entreprises.
- l'usam, par son travail de lobbying, réunit des majorités parlementaires pour défendre ses préoccupations de politique économique et soutient notamment les représentantes et représentants de l'économie au Parlement.
- l'usam se sert de sa capacité à exercer les droits d'initiative et de référendum.

STRATÉGIE 2022–2026

Domaine clé

Réduction des coûts de la réglementation

- Renforcer et étendre la liberté d'entreprise, afin que les PME puissent développer leurs potentiels sur un marché libre
- Introduire un frein aux coûts de la réglementation permettant de réduire les coûts réglementaires actuels et futurs incluant un organe de contrôle indépendant de l'administration fédérale

Dossiers prioritaires

Politique de la formation professionnelle

- Renforcer le système dual de la formation professionnelle à tous les niveaux et en particulier promouvoir la formation professionnelle supérieure comme voie de carrière
- Renforcer les associations professionnelles, organisations du monde du travail OrTra responsables de la formation et des examens, dans le partenariat entre les différents acteurs de la formation professionnelle et assumer avec elles le leadership sur les thèmes de la formation professionnelle

Politique économique

- Créer des conditions de concurrence fondées sur l'économie de marché pour une économie dynamique et innovante en réduisant les distorsions du marché et en allégeant la réglementation
- Revitaliser le marché intérieur suisse et positionner la Suisse sur le plan international comme une économie de marché libre, ouverte et intégrée à l'économie mondiale



Numérisation

- Garantir la liberté économique pour de nouveaux modèles d'affaires conduisant à une transformation numérique réussie
- Réduire et simplifier la réglementation par l'emploi systématique et ciblé de la numérisation

Développement durable

- Garantir, en tenant compte de la rentabilité, la sécurité de l'approvisionnement de l'économie suisse
- Imposer des instruments qui permettent d'augmenter le potentiel de création de valeur durable en matière d'énergie, de climat, d'environnement et de ressources

Mobilité et développement territorial

- Développer les infrastructures de mobilité et de développement territorial en fonction de la demande; combattre les réglementations visant à gérer le trafic ainsi que l'introduction de nouvelles taxes d'incitation
- Promouvoir un schéma de développement territorial fédéraliste qui tient compte des besoins de l'économie et de la société

Politique financière et fiscale

- Préserver le mécanisme du frein à l'endettement, instrument essentiel et non négociable pour la politique budgétaire
- Réduire la charge fiscale pesant sur les PME et simplifier considérablement le système fiscal

Politique sociale et politique du marché du travail

- Adapter systématiquement les prestations des assurances sociales aux moyens disponibles, maintenir le système des trois piliers qui a fait ses preuves et garantir l'avenir des assurances sociales au moyen d'un frein à l'endettement au titre des dépenses
- Défendre de manière systématique la flexibilité du marché du travail et les intérêts des employeurs ainsi qu'assouplir les prescriptions en matière de droit du travail et les adapter aux futurs modes de vie

GRANDS AXES POLITIQUES 2022–2026

RÉDUCTION DES COÛTS DE LA RÉGLEMENTATION

I. Point de la situation

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'essentiel du tissu économique suisse: selon l'Office fédéral de la statistique, 99,8 % de toutes les entreprises sont des PME comptant moins de 250 travailleurs, 88 % d'entre elles occupent même moins de 10 collaborateurs. Ces entreprises offrent environ 70 % de tous les emplois en Suisse. Plus de 70 % des apprentis sont formés dans des PME. Globalement, les PME contribuent pour 60 % à la création de richesse en Suisse. Un tiers des PME réalisent une partie considérable de leur chiffre d'affaires dans le cadre de relations internationales. La densité normative ne cesse cependant de s'accroître à tous les niveaux, engendrant finalement des charges administratives beaucoup plus importantes pour les PME que pour les grandes entreprises. La réduction et le contrôle strict des futurs coûts de la réglementation libèrent des forces entrepreneuriales et équivalent à un programme de croissance. La même logique appliquée avec succès au frein à l'endettement peut être transposée sur les coûts réglementaires. Concrètement, l'usam exige l'introduction d'un frein aux coûts de la réglementation comportant trois piliers.

Le premier pilier consiste à réduire les coûts inutiles de réglementations existantes. Le deuxième pilier doit empêcher l'apparition de coûts réglementaires futurs induits par de nouveaux projets législatifs. Ce deuxième pilier se compose de trois volets: institution d'un organe de contrôle indépendant, évaluation des coûts réglementaires pour chaque nouveau projet et adoption des nouveaux projets soumise à la majorité qualifiée des deux chambres fédérales. Le troisième pilier consiste à endiguer les facteurs de coûts réglementaires. Au nombre de ces facteurs s'inscrivent la taille de l'appareil étatique ou les tâches effectuées à double entre la Confédération, les cantons et les communes. Il convient notamment ici de respecter et de renforcer les principes du fédéralisme et de la subsidiarité.

II. Conséquences pour les PME

L'usam plaide en faveur d'une économie libérale et s'engage pour une politique économique fondée sur la concurrence et la responsabilité – ce afin d'accroître l'efficacité, de stimuler l'innovation et de récompenser la prise de risque et l'esprit d'entreprise. Les coûts réglementaires se répercutent sur les postes de coûts fixes des entreprises. Les entreprises ne peuvent exercer aucune influence sur ces derniers et n'ont souvent pas la possibilité de les compenser en économisant dans d'autres domaines.

Par conséquent: plus les coûts réglementaires sont élevés, plus la productivité et la compétitivité des entreprises reculent. Les coûts réglementaires se reflètent donc aussi directement dans le PIB. Des études scientifiques évaluent les coûts de la réglementation à environ 10 % du PIB, soit à quelque 70 milliards de francs par an. Éviter les coûts réglementaires inutiles revient à réduire les coûts fixes des entreprises. Cela libère des ressources pour les entrepreneurs, qui peuvent ainsi les investir de manière productive, par exemple dans l'innovation, l'expansion du marché ou le personnel. Le simple fait d'éviter les coûts réglementaires inutiles constituerait à lui seul un programme de croissance économique autonome. Par conséquent, la réduction des coûts réglementaires inutiles libère la voie et les fonds pour une croissance par ses propres moyens. Toutefois, il est essentiel que la vérification de l'application de la méthode correcte dans la détermination des coûts réglementaires soit effectuée par un organisme indépendant, extérieur à l'administration. La Constitution fédérale, la loi sur le Parlement et la loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises créent les bases du frein aux coûts de la réglementation. L'usam soutient les deux propositions et en souligne l'importance et l'urgence. Les deux propositions créent une

base pour la vitalisation de la Suisse et donc pour sa reprise économique rapide. Le succès d'un frein aux coûts de la réglementation repose sur l'application correcte de la méthodologie de détermination des coûts réglementaires des modèles et sur la vérification de cette mesure par un organisme indépendant externe à l'administration.

III. Objectifs 2022–2026

- L'usam poursuit une ligne politique visant la libre concurrence pour les PME et plaçant l'État dans un rôle subsidiaire.
- La réduction des coûts réglementaires inutiles libère la voie et les fonds pour une croissance par ses propres moyens et induit une croissance économique.
- L'adoption du frein aux coûts de la réglementation comprenant l'organe de contrôle externe et de la loi fédérale sur l'allègement des coûts de la réglementation pour les entreprises.



POLITIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

I. Point de la situation

Depuis 1994, l'Union suisse des arts et métiers usam demande explicitement la reconnaissance de l'équivalence et de l'égalité de traitement entre la formation professionnelle et la formation académique. En 2006, l'usam a obtenu l'ancrage de ce principe dans la Constitution fédérale. La mise en œuvre, cependant, se fait lentement. Le Parlement ne cesse ainsi de parler de l'importance de la formation professionnelle, mais lorsqu'il s'agit de la revaloriser et d'en augmenter le financement, les hautes

écoles bénéficient généralement d'une hausse plus élevée que la formation professionnelle.

Même si deux tiers des jeunes – soit environ 60 000 par an – effectuent une formation professionnelle initiale, l'Office fédéral de la statistique (OFS) prévoit que la formation professionnelle connaîtra à l'avenir une croissance moindre que les formations générales. La décision d'orientation est prise dès les premières années de l'école primaire.

Il en va de même pour le niveau tertiaire. Même si la demande de main-

d'œuvre davantage qualifiée et donc le nombre de diplômés du niveau tertiaire devraient, selon les prévisions, augmenter de manière générale, cette augmentation concernera davantage les hautes écoles que la formation professionnelle supérieure.

Le Conseil fédéral considère le maintien et le développement du système dual de formation comme un facteur de réussite important pour préserver l'avantage concurrentiel du pays en matière d'éducation. Afin de contrer la pénurie de travailleurs qualifiés, il souhaite rendre le système éducatif plus



dynamique et davantage orienté vers les exigences du marché. Cette évolution est positive, mais elle doit être suivie de près et mieux communiquée.

II. Conséquences pour les PME

L'objectif ultime de la formation professionnelle est la compatibilité avec le marché du travail. Environ 70% de tous les apprentis sont formés dans des PME. Cela montre la grande importance des PME pour la formation professionnelle. Mais cela ne s'applique pas uniquement à la formation professionnelle initiale. Il s'agit également de former des entrepreneurs. Notre système de formation professionnelle est l'un des rares au monde à offrir les meilleures possibilités de carrière et d'avancement après la formation professionnelle initiale grâce à de nombreuses qualifications reconnues en matière de formation professionnelle supérieure. Ce fait ne doit pas être oublié dans l'ensemble du débat sur le développement futur de notre système éducatif. La communication sur ce point doit être renforcée. Sans la volonté et l'engagement des entreprises formatrices de former leur propre relève en plus de leur travail quotidien, il n'y aurait bientôt plus de formation professionnelle duale. Il ne faut pas manquer de le souligner lorsqu'il s'agit de façonner la formation professionnelle pour l'avenir, notamment dans le cadre de nouvelles idées pédagogiques ou de demandes de changement émanant des admi-

nistrations cantonales ou fédérales. Le développement professionnel doit rester entre les mains des organisations du monde du travail OrTra. Les OrTra, en collaboration avec les unions cantonales des arts et métiers, doivent donc prendre encore davantage soin de leurs entreprises membres et les protéger contre de nouvelles demandes et exigences. Par ailleurs, le monde du travail est mis au défi de se présenter comme attrayant et intéressant pour la relève, et en particulier de présenter de manière positive les opportunités de carrière, y compris en tant qu'entrepreneurs indépendants. Pour y parvenir, il faut mieux informer et sensibiliser les jeunes, mais aussi leurs parents, leurs enseignants et les offices d'orientation professionnelle. Les profils d'exigences scolaires lancés par l'usam servent de support à un processus complet de choix de carrière (www.profilsdexigences.ch). Ils présentent les exigences scolaires et les compétences sociales les plus importantes dans toutes les professions, ainsi que des situations de travail en guise d'illustrations.

Outre la promotion de la relève, les PME innovantes doivent également avoir la possibilité d'être actives dans la recherche. Il faut donc leur en faciliter l'accès, que ce soit par un partenariat avec les hautes écoles concernées ou directement par l'intermédiaire d'Innosuisse – Agence suisse pour l'encouragement de l'innovation.

III. Objectifs 2022–2026

- L'objectif principal de la formation professionnelle est d'assurer l'employabilité. Cela nécessite le renforcement de l'orientation professionnelle, scolaire et de carrière, qui doit être mise en œuvre dès l'école primaire.
- Le parcours professionnel menant de la formation professionnelle supérieure à l'entrepreneuriat doit être davantage mis en évidence, tout comme la perméabilité de notre système éducatif.
- Les organisations du monde du travail OrTra responsables de la formation professionnelle initiale et continue doivent être respectées en tant que partenaires égaux de la formation professionnelle et leur travail doit être renforcé.
- Au niveau tertiaire, la reconnaissance de l'équivalence entre la formation professionnelle supérieure et la formation de niveau haute école doit enfin être mise en œuvre politiquement. Cela s'applique en particulier à l'introduction des désignations anglaises *Professional Bachelor* et *Professional Master* pour les diplômes équivalents de la formation professionnelle supérieure.
- Dans le domaine de la recherche, les PME doivent avoir un accès direct à Innosuisse.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

I. Point de la situation

La liberté économique est une condition préalable et un moteur pour le modèle de réussite qu'est la Suisse. Elle permet à un large éventail de personnes d'avoir l'esprit d'entreprise, d'introduire des innovations sur le marché, de poursuivre des modèles commerciaux propres et d'entrer en concurrence les unes avec les autres. La liberté économique transforme la diversité des entreprises en une ressource pour la création de valeur et donc aussi pour la société.

La liberté économique est un élément de la bonne gouvernance économique. Ses autres éléments sont la faible densité réglementaire, la garantie de la propriété et la libre concurrence. La bonne gouvernance économique a fait de la Suisse un marché intérieur fort et innovant et un lieu d'implantation d'entreprises prospères à l'échelle internationale.

La bonne gouvernance économique se trouve actuellement devant des défis de taille. La hausse des coûts de la réglementation n'en est qu'un exemple. La garantie de la propriété est également de plus en plus affaiblie. La restriction de la liberté économique par des obligations et des interdictions de plus en plus unilatérales et paternalistes, ainsi que celle de la libre concurrence par des distorsions du marché, sont les problèmes les plus importants à l'heure actuelle.

Ces défis affectent à la fois la vitalité du marché intérieur suisse et le positionnement international du pays. En particulier dans le domaine du commerce extérieur, il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures: les relations entre la Suisse et l'Union européenne (UE) sont fondées sur les accords de libre-échange et les accords bilatéraux. Si ces accords ont assuré l'accès de la Suisse au marché intérieur européen, ils risquent de s'éroder. La Suisse est liée à des partenaires non européens par un réseau d'accords de libre-échange, mais ce réseau présente lui aussi des lacunes. Dans ce contexte, le changement structurel est souvent considéré comme un défi supplémentaire. Pourtant, cela n'est pas nouveau: le développement économique, la concurrence et l'innovation conduisent à une adaptation constante des formes entrepreneuriales. Actuellement, le rythme des changements structurels s'accélère. Mais plus qu'un défi, c'est une opportunité si celui-ci peut se dérouler dans des conditions de liberté et de concurrence. Le changement structurel va en effet de pair avec l'innovation, le dynamisme et l'augmentation de la productivité.

II. Conséquences pour les PME

Les PME représentent plus de 99 % des entreprises en Suisse. Elles constituent la majorité des entreprises

dans tous les secteurs et activités. Elles fournissent des emplois et des places d'apprentissage, de l'innovation et de la transmission de technologies, maintiennent le marché intérieur et le relient à la chaîne de valeur mondiale. Les PME ne sont pas «seulement» importantes sur le plan systémique, elles sont le système.

La diversité des PME est l'un des principaux atouts de la Suisse. Cette diversité, dans ses différentes formes de coopération, de concurrence, d'innovation, de conquête de nouveaux marchés, etc., stabilise l'économie suisse dans les cycles économiques et conduit à une croissance économique régulière.

Pour que cette diversité devienne une ressource, il faut une bonne gouvernance économique avec ses quatre éléments: liberté économique, faible densité réglementaire, libre concurrence et garantie de la propriété. Sur cette base, les PME peuvent chacune saisir individuellement les opportunités, prendre des risques et conserver les fruits de leurs entreprises.

La bonne gouvernance économique, et en particulier la liberté économique, permet donc aux PME de se développer et d'innover de manière constante. Elle est le pivot de la vitalisation du marché intérieur suisse, qui permet à son tour un meilleur positionnement international du pays. Une partie de ce positionnement consiste



à garantir et à élargir l'accès au marché intérieur de l'UE (notamment pour les prestataires suisses de services financiers), tandis que la Suisse doit conserver sa souveraineté et son autonomie. L'autre partie concerne l'expansion du libre-échange et de l'échange de services avec des partenaires non européens et la formation d'alliances internationales.

La dynamisation du marché intérieur suisse et l'amélioration du positionnement international du pays accroissent la concurrence et stimulent ainsi la prospérité et la qualité de vie. Pour les PME, il est important que cette concurrence se déroule librement et sans distorsions, notamment de la part des entreprises publiques sur des marchés (partiellement) monopolisés ou d'une réglementation unilatérale et paternaliste.

III. Objectifs 2022–2026

- Afin de renforcer le site de production suisse, l'usam s'engage, dans ses relations avec l'UE, pour un bon accès au marché ainsi que pour la poursuite et le développement des accords de libre-échange et des accords bilatéraux, de sorte à mettre en œuvre les intérêts de la Suisse tout en préservant sa souveraineté.
- En matière de politique économique extérieure, l'usam mise sur le libre-échange et un positionnement international actif de la Suisse.
- L'usam exige la suppression de l'inégalité des conditions de concurrence défavorable aux PME, par exemple dans les relations avec les entreprises publiques sur les marchés (partiellement) monopolisés, en cas de puissance sur le marché ou dans le tourisme d'achat.
- L'usam lutte contre les interdictions de consommation et de publicité, ainsi que contre les mesures de prévention excessives, les taxes incitatives sur la consommation et les campagnes de tutellisation.
- L'usam s'engage en faveur d'une place financière diversifiée qui fournit à l'économie des produits et des financements de haute qualité de manière efficace et proche des clients. Il faut pour cela une réglementation différenciée et fondée sur des principes, qui exploite de manière systématique les possibilités d'aménagement au niveau national et renonce au «Swiss finish».



NUMÉRISATION

I. Point de la situation

La numérisation transforme l'économie suisse et son fonctionnement. Cette transformation numérique consiste en un processus d'intégration des nombreuses technologies numériques pour optimiser toutes les facettes des activités économiques et des entreprises. Ces nouvelles technologies permettent aux entreprises d'introduire un changement technologique, culturel et opérationnel dans lequel elles exploitent les données pour offrir une valeur ajoutée aux clients, innover avec agilité, maintenir leur vitalité et optimiser leurs coûts. Pour plus de 80% des entreprises suisses, les technologies du numérique jouent un rôle important dans un nouveau développement de leur modèle d'affaires. Les conditions-cadre doivent maintenant

s'adapter à ces nouveaux modèles. Toutefois, la transformation numérique ne se limite pas à la numérisation et à l'automatisation au sein des PME seulement. La numérisation va amener à optimiser fortement des chaînes de production entières, impliquant la coopération de nombreuses PME sur des plateformes numériques. Le développement de ces multiples plateformes va changer les processus de production de biens et services. La transformation numérique est par conséquent tributaire d'une infrastructure des moyens de communication efficace et moderne pour supporter un accroissement important de la circulation de données que les PME veulent exploiter au mieux. L'infrastructure des moyens de communication est indispensable pour offrir des conditions-cadre concurrentielles aux

PME de l'économie suisse, notamment la technologie 5G. Les administrations publiques qui surchargent les entreprises de tâches administratives diverses ne sont pas en reste. Elles passent trop lentement à la transformation numérique et n'offrent pas encore les allègements administratifs et réglementaires aux PME grâce à la numérisation. Les différentes autorités publiques ne sont pas encore capables de s'entendre sur les systèmes à développer ou simplement de mettre en place les interopérabilités entre leurs systèmes respectifs pour que de réels gains d'efficacité soient atteints pour leurs relations avec l'économie privée et les PME en particulier. La transformation numérique représente également un danger pour certaines PME non conscientes de la

nécessité de protéger leurs infrastructures numériques. Même avec les meilleurs systèmes de protection, la manipulation des faiblesses humaines ne peut pas totalement être écartée. Il suffit pour cela de jouer sur la naïveté de collaborateurs des entreprises. Cela suppose donc des systèmes de protection efficaces, mais aussi des collaborateurs formés aux défis de la numérisation.

II. Conséquences pour les PME

Pour améliorer la position des PME, les conditions-cadre doivent être adaptées à la flexibilité croissante induite par la transformation numérique et assurer que l'interopérabilité soit acceptée pour éviter les barrières à l'entrée et les positions de dominance sur le marché. L'infrastructure des moyens de communication doit rester à la pointe de la technologie pour que la Suisse reste compétitive. Lorsque ces conditions sont rassemblées, les PME peuvent devenir encore plus fortement un vecteur de croissance en développant des innovations commercialisables et en gagnant de nouvelles parts de marché par de nouveaux modèles d'affaires basés sur la transformation numérique.

La numérisation a un important rôle à jouer dans la réduction des coûts réglementaires inutiles. Les PME ne devraient pas rencontrer d'obstacles de la part des autorités publiques pour innover et développer à plein potentiel leurs technologies numériques dans leurs champs d'activités. Toutes

les réglementations devraient être évaluées sous l'angle de leur utilité et de leur coût. Ici, la numérisation servira à optimiser ces réglementations pour les PME. Les autorités publiques ne doivent plus représenter un frein à la transformation numérique, si elles assurent la liberté d'entreprendre et la libre concurrence. Alors, les PME peuvent trouver des solutions pour mieux vendre, mieux répondre aux besoins des clients et surtout fournir le terreau nécessaire à la prospérité de l'économie suisse. Un terreau favorable à la numérisation autant dans les infrastructures que dans les bases légales permettrait d'accueillir le développement de plateformes numériques en faveur d'une économie dynamique pour les PME. De même, les administrations publiques doivent développer leurs interfaces entre elles pour que les PME n'aient qu'un seul portail pour leurs correspondances avec les différentes autorités. Un guichet unique des administrations publiques est aussi indispensable pour optimiser toutes les démarches administratives des PME. Pour ce faire, la signature électronique doit être pleinement intégrée dans les bases légales afin d'accélérer l'intégration des procédures entre les divers acteurs de l'économie. Ce monde de transformation numérique signifie que les PME sont donc directement ouvertes sur le monde entier. Cela implique des risques à prendre en considération. L'infrastructure numérique doit donc

être particulièrement bien sécurisée. L'usam travaille à sensibiliser les PME à dédier des ressources à leur sécurité numérique.

III. Objectifs 2022–2026

- L'usam exige un allègement de la charge administrative des PME par la transformation numérique dans les administrations publiques.
- L'usam demande que la numérisation soit activement utilisée pour réduire les réglementations inutiles.
- L'usam veut une infrastructure des moyens de communication moderne pour permettre le déploiement efficace de la numérisation.
- L'usam exige que la signature électronique soit rapidement intégrée dans les bases légales pour permettre l'accélération des procédures administratives.
- L'usam sensibilise les PME aux nécessités de protéger leurs infrastructures numériques contre les attaques malveillantes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

I. Point de la situation

La durabilité est la combinaison des dimensions de l'économie, de l'écologie et des questions sociales en un tout de manière à créer des synergies. Cette conception intégrée de la durabilité est plus qu'un simple équilibre entre protection et utilisation. Elle est à la base des modèles d'affaires, des chaînes de valeur et de l'innovation. La durabilité doit être comprise comme un processus dynamique: elle se développe pas à pas avec l'économie et la société. La durabilité englobe les domaines politiques de l'énergie, du climat, de l'environnement et des ressources.

L'approvisionnement de la Suisse en énergie et en ressources est élémentaire pour le fonctionnement de la société et de l'économie. Alors que cet approvisionnement était auparavant

considéré comme garanti, les indicateurs de pénurie d'électricité se multiplient. L'Office fédéral de la protection de la population, par exemple, considère un «blackout» comme étant la principale menace pour la Suisse. La pénurie d'électricité est due, d'une part, à l'absence ou à l'insuffisance des infrastructures de production et, d'autre part, à l'électrification croissante du pays. L'utilisation accrue de l'électricité va de pair avec les efforts en vue de la protection du climat. L'objectif que s'est fixé la Suisse dans le cadre de l'accord de Paris, à savoir réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici 2030 par rapport à 1990, n'est pas possible sans une utilisation accrue de l'électricité. L'augmentation de l'efficacité énergétique et des ressources de l'économie, ainsi que les mesures visant à

atténuer le changement climatique corrigent cette situation tout en représentant des opportunités entrepreneuriales. L'économie circulaire ouvre l'accès à des matériaux et à des cycles énergétiques et contribue ainsi à la sécurité de l'approvisionnement, mais aussi au développement de nouveaux produits et de nouvelles chaînes de valeur. Les mesures de l'économie dites volontaires en matière de protection du climat, c'est-à-dire les programmes de convention d'objectifs et de compensation, allient la rentabilité à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Dans ces domaines, la durabilité entre en jeu dans son intégralité.

En matière d'énergie, de climat, d'environnement et de ressources, le développement et le transfert de technologies, ainsi que la répartition des



tâches entre l'État et le secteur privé jouent un rôle particulièrement important. Si les conditions-cadre, les objectifs et les règles du jeu doivent être clairs, la mise en œuvre de ce domaine politique se nourrit de l'innovation et de la concurrence, qui proviennent du secteur privé.

II. Conséquences pour les PME

Pour l'économie, la durabilité en tant que combinaison de l'économie, de l'écologie et des questions sociales est une opportunité. S'il appartient à chaque modèle d'affaires de saisir ces opportunités individuellement, les entreprises ont besoin de cadres et de règles du jeu clairs, notamment dans un domaine politique où des situations confuses peuvent facilement survenir. Cette confusion concerne, d'une part, la répartition des tâches entre le secteur privé et l'État, y compris ses entreprises, et, d'autre part, les réglementations aux différents niveaux de l'État (Confédération, cantons et offices). L'objectif est de parvenir à une répartition des tâches aussi claire que possible, avec des domaines de responsabilité bien définis. Il est essentiel de prêter attention à la marge de manœuvre et à la flexibilité du secteur privé dans les conditions-cadre réglementaires. En concurrence les unes avec les autres, elles font en effet progresser à la fois les innovations et la mise en œuvre de la synergie entre protection et utilisation, c'est-à-dire la durabilité. Pour cela, il faut une réglementation qui soit largement neutre sur le plan technologique et qui se contente de fixer des objectifs. Dans les processus de marché libre, c'est au secteur privé qu'il revient d'atteindre ces objectifs. Il est également nécessaire de garantir la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en électricité, en sources

d'énergie et en ressources. Cet objectif peut être atteint grâce à une bonne combinaison d'instruments d'accès et d'efficacité en Suisse et à l'étranger. Un mélange similaire d'instruments s'applique à la conception de la politique climatique suisse, où les mesures volontaires des entreprises – les programmes de convention d'objectifs et de compensation – ont notamment fait leurs preuves. Grâce à cette combinaison d'instruments, les engagements de la Suisse dans le cadre de l'accord de Paris pourront également être respectés. L'économie circulaire contribue à accroître la sécurité de l'approvisionnement en énergie et en ressources et à freiner le changement climatique. Toutefois, cela ne fonctionne que si la primauté du secteur privé s'applique également ici et que les entreprises sont libres de poursuivre leurs idées commerciales. Actuellement, l'économie circulaire entrepreneuriale risque d'être évincée par la réglementation et les acteurs étatiques. Les PME suisses peuvent transformer les synergies dans la protection et l'utilisation de l'énergie, du climat, de l'environnement et des ressources en opportunités et les mettre en œuvre sous forme de modèles d'affaires. Cela profite à l'économie, à la société et à la nature, et se traduit par de la durabilité au sens propre du terme.

III. Objectifs 2022–2026

- L'usam s'engage en faveur de la durabilité en tant que combinaison d'aspects économiques, écologiques et sociaux, notamment dans le cadre d'une politique de l'énergie, du climat, de l'environnement et des ressources orientée vers le long terme et basée sur le marché, en intégrant la recherche et le développement appliqués.

- L'usam s'oppose aux subventions, taxes incitatives et réglementations susceptibles de provoquer des distorsions du marché – qui rendent plus difficile la mise en œuvre du potentiel de création de valeur ajoutée des PME. Elle accepte les mécanismes d'incitation judicieux tels que les exonérations fiscales et la déductibilité fiscale des investissements visant à améliorer l'efficacité énergétique et l'efficacité des ressources.
- L'usam souhaite obtenir une augmentation de la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en énergie et en ressources tout en tenant compte de la compétitivité. Des infrastructures appropriées sont nécessaires pour la sécurité de l'approvisionnement.
- Pour que l'économie circulaire et la gestion du changement climatique créent des synergies de protection et d'utilisation, l'usam mise sur la flexibilité et la neutralité technologique de la législation.
- L'usam demande une répartition claire des tâches entre l'État (y compris ses entreprises) et le secteur privé, ainsi qu'une répartition claire des domaines de responsabilité réglementaires dans un État de droit fédéraliste. En ce qui concerne les instruments du transfert de technologies de l'État, l'usam demande que l'accent soit mis sur les PME.
- L'usam appelle au développement de mesures volontaires de la part des entreprises, notamment des programmes de convention d'objectifs et de compensation, afin d'augmenter l'efficacité énergétique, climatique, environnementale et des ressources des PME.



MOBILITÉ ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

I. Point de la situation

La mobilité et le développement territorial sont des facteurs clés pour la qualité de la place économique suisse et la compétitivité de l'économie. La route est le mode de transport le plus important pour l'économie et la population, elle assure de manière fiable d'une part l'approvisionnement, d'autre part l'élimination des déchets en Suisse. L'économie dépend chaque jour d'une infrastructure routière fonctionnelle. Les 25 000 heures d'embouteillage par an et les coûts économiques qui en résultent s'élèvent à plus d'un milliard de francs par an. Aujourd'hui, l'industrie des transports, à savoir le transport de marchandises et de personnes, les automobilistes, les travailleurs pendulaires et les contribuables ne financent pas seulement l'infrastructure routière, mais contribuent également de manière considérable à la mise en place de la nouvelle infrastructure ferroviaire. Après avoir réalisé avec succès des projets d'infrastructure au cours des 15 dernières années, il s'agira dans les années à venir de garantir le financement des infrastructures de transport. Avec la baisse de la consommation de carburant et les effets de substitution d'un nombre croissant de véhicules à propulsion alternative, les entrées financières diminuent. Le péage routier comme le perfectionnement de la RPLP prévus par le

Conseil fédéral ont un caractère purement fiscal et visent à intervenir sur les besoins de mobilité et de transport par le biais de mesures tarifaires. Étant donné qu'une croissance substantielle de la mobilité est attendue dans les années à venir, tant pour le transport de marchandises que pour le transport privé, de nouvelles approches du financement des infrastructures de transport sont nécessaires.

L'aviation et les aéroports nationaux de Bâle, de Genève et de Zurich sont également importants pour l'économie nationale et constituent des piliers essentiels de la place économique suisse.

Dans le cadre de la mise en œuvre et du développement du droit de l'aménagement du territoire, l'usam s'est profilée comme un partenaire important et critique. La pression politique s'accroît pour mettre un terme à l'étalement urbain et au surdéveloppement en invoquant une protection illimitée des sols. L'usam reconnaît l'importance de la denrée rare qu'est le sol. Elle s'engage à l'utiliser avec parcimonie et à orienter l'urbanisation vers l'intérieur. La Suisse dispose de suffisamment d'espace pour répondre aux besoins de la population et de l'économie. Cependant, l'usam s'oppose aux mesures bureaucratiques telles que les compensations.

II. Conséquences pour les PME

Le libre choix du moyen de transport doit être garanti. En Suisse, le transport de marchandises et de personnes par la route revêt une importance systémique pour l'économie et la population. L'accent doit donc être mis sur le financement à long terme de l'infrastructure routière. L'usam rejette un péage routier pur avec un effet incitatif local, temporel ou motivé par des considérations environnementales dans le but de modifier la répartition modale. L'économie subventionnée dans le transport public de passagers et de marchandises doit être réduite. Les atouts de l'ensemble des moyens de transport doivent être encore mieux associés les uns aux autres, dans un souci de comodalité vécue.

En matière de développement territorial, le fédéralisme et la répartition actuelle des compétences entre la Confédération et les cantons doivent être maintenus. Le développement territorial est avant tout l'affaire des cantons et doit être mené de manière décentralisée. C'est un moyen d'optimiser l'espace en tenant compte de tous les facteurs. L'habitat approprié et le développement économique durable doivent être encouragés et non entravés. L'usam soutient les efforts en faveur d'une construction dense dans des lotissements compacts. Le développement de l'urbanisation vers



l'intérieur n'est possible que s'il existe un centre dynamique.

Dans ce contexte, l'usam exige une simplification du droit de la construction et la suppression des prescriptions compliquées. Ces dernières conduisent à de nombreuses exceptions et interprétations, ainsi qu'à des procédures administratives interminables et coûteuses sans valeur ajoutée. En assouplissant les différentes mesures de protection du territoire, en facilitant les constructions de remplacement et les constructions en hauteur, il sera également possible d'améliorer la courbe des prix du marché immobilier et de contribuer ainsi à réduire considérablement les charges des PME.

De même, il est nécessaire d'offrir des conditions-cadre appropriées aux régions périphériques, déjà confrontées à de nombreux défis. Les régions de montagne et les régions touristiques ne doivent pas dégénérer en pseudo-réserves naturelles désertées. Elles ne doivent pas non plus être pénalisées par rapport aux agglomérations,

ni par une législation restrictive ou un excès d'exigences écologiques. Les régions de montagne doivent être protégées, mais doivent également pouvoir continuer à se développer. Le sol est un facteur de productivité et de compétitivité qui nécessite de la flexibilité et non une protection illimitée. Les intérêts doivent être évalués les uns par rapport aux autres au cas par cas.

III. Objectifs 2022–2026

- Conformément au principe du libre choix du moyen de transport, l'usam exige l'égalité de traitement des transports privés et publics. Le degré d'autofinancement des transports publics doit être augmenté et la vérité des coûts de la mobilité présentée de manière transparente.
- Le financement à long terme des infrastructures de transport routier doit être assuré. L'usam rejette les mesures fiscales, incitatives et prohibitives.
- Le perfectionnement de la RPLP est conduit de manière à obtenir une séparation claire entre la poli-

tique de transfert, la politique environnementale et la politique financière. L'usam s'oppose à une modification des paramètres de calcul de la RPLP (p. ex. sur les valeurs d'émission de CO₂).

- Les infrastructures de développement territorial et de mobilité doivent être développées en fonction de la demande. La capacité des trois aéroports nationaux doit être maintenue.
- Il convient d'empêcher l'introduction de nouveaux concepts centralisateurs de développement territorial, ainsi que de nouveaux instruments ou règles contraignantes concernant les espaces fonctionnels. Concrètement, l'usam préconise de soulever systématiquement les intérêts et appelle à une plus grande flexibilité. Elle s'oppose à une protection illimitée des sols.
- L'usam est favorable à un développement territorial durable, qui intègre la densification du milieu bâti.

POLITIQUE FINANCIÈRE ET FISCALE

I. Point de la situation

Une politique financière fédérale saine est une condition essentielle pour la croissance et la prospérité de l'économie. Le respect du mécanisme du frein à l'endettement permet non seulement de viser des finances saines, mais également d'atténuer les fluctuations de la conjoncture. La dette liée à la gestion de la crise du Covid-19 s'élève à environ 40 milliards de francs et devra par conséquent être complètement réduite d'ici à 2030. Du côté de la fiscalité internationale, un véritable changement de paradigme est en train de s'opérer, à savoir la mise en place d'un impôt mon-

dial minimum de 15 % sur les sociétés et une nouvelle répartition des droits d'imposition des bénéfices des géants du numérique. L'idée de privilégier une imposition des bénéfices des sociétés indépendamment du lieu du siège social aurait pour conséquence de favoriser les États dont le marché intérieur est grand. La Suisse doit préserver l'attrait de sa place économique et conjuguer avec ces pressions internationales toujours plus grandissantes visant à harmoniser les conditions-cadre en termes de fiscalité internationale.

La quote-part étatique et la quote-part fiscale sont aussi des indicateurs

à suivre avec prudence. Même si la Suisse détient une quote-part étatique et une quote-part fiscale basses en comparaison internationale, la statistique de l'OCDE doit être considérée avec précaution. Les prélèvements touchant les caisses de pension, les caisses-maladie et les assurances-accidents représentent, en effet, une part considérable de la charge fiscale totale et la méthode de calcul de l'OCDE n'en tient pas compte. La réduction des dépenses fortement liées (soit ancrées dans une loi) est un défi majeur pour le Conseil fédéral. Plus de deux tiers de l'ensemble des ressources fédérales sont affectées



automatiquement, et non plus sur la base de décisions budgétaires. Les entreprises revêtent une importance considérable pour les caisses de l'État. Elles paient des impôts sur le revenu, leurs produits sont soumis à la TVA et leurs bénéficiaires sont imposés. L'effet cumulé de tous ces impôts agit comme un poste de coûts, ampute les résultats, prive l'entreprise d'importants moyens d'investissement. Seule une réforme radicale de la TVA – à savoir introduction du taux unique et suppression de la plupart des exceptions – peut simplifier le système de façon durable et réduire la charge administrative des contribuables. Le besoin de réformes est également nécessaire pour l'impôt anticipé et pour le couple et la famille ou encore la suppression du droit de timbre d'émission.

II. Conséquences pour les PME

L'attrait fiscal de la Suisse diminue depuis quelques années déjà. Les chiffres le montrent: les ratios d'endettement public restent élevés et les réformes structurelles qui devraient stimuler la croissance économique font grand défaut. Il est essentiel d'amortir les dettes liées à la gestion de la crise du Covid-19 pour ne pas reporter la charge financière sur les générations futures et pour faire face à d'autres potentielles catastrophes (pandémie ou pannes d'électricité, par exemple). Plus de rigueur budgétaire apporterait plus de marge de manœuvre pour privilégier des dépenses d'investissement et pour

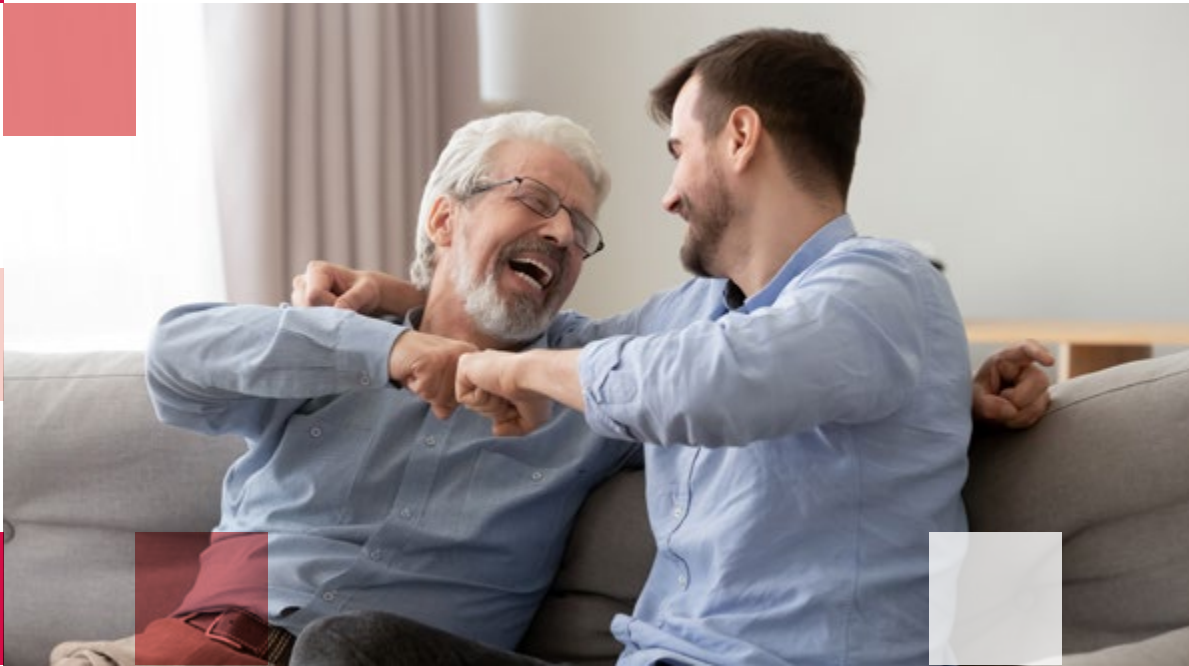
mettre en place des conditions-cadre permettant la prise de risque, l'innovation et la prospérité.

Outre le mécanisme du frein à l'endettement, l'usam soutient l'idée de renforcer la politique budgétaire par des actions concrètes, afin d'accentuer la marge de manœuvre de la Confédération. Le Conseil fédéral devrait également examiner la productivité de tous les départements et la réelle nécessité de certaines tâches, avec la volonté de procéder à des améliorations concrètes. Cet examen permettrait de supprimer les doublons et d'abandonner certaines tâches, mais aussi de valoriser les prestations étatiques de qualité et de créer des synergies dans les départements et entre les départements.

Les cantons se plaignent régulièrement de devoir céder trop de compétences à la Confédération. Le besoin d'action est également légitime dans ce domaine, puisque la centralisation des tâches est toujours plus rampante au niveau de la Confédération. Un examen permettrait la réattribution aux cantons de certaines tâches. En respectant le fédéralisme, l'exécution des tâches et leur financement se font toujours mieux auprès des cantons que de manière centralisée, uniformisée et loin des utilisateurs finaux de prestations.

III. Objectifs 2022–2026

- L'usam s'engage pour la diminution de la charge fiscale des entreprises et exige l'introduction d'un taux unique de TVA, une réforme de l'impôt anticipé et l'introduction de l'imposition individuelle.
- L'usam s'engage pour une politique budgétaire plus prudente et plus restrictive ainsi que pour la réduction des dépenses fortement liées.
- La politique financière de la Confédération doit à nouveau respecter systématiquement le fédéralisme et la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.
- Les pressions de l'OCDE consistant à harmoniser les conditions-cadre en termes de fiscalité sont grandissantes et la Suisse doit impérativement préserver son attrait et se réinventer. L'usam s'engage pour que les taux d'imposition minimaux mondiaux ne s'appliquent pas aux PME.



POLITIQUE SOCIALE ET POLITIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

I. Point de la situation

Un franc gagné en Suisse sur quatre est consacré à la sécurité sociale. Et les dépenses continuent d'augmenter. Les principaux facteurs de coût sont les risques liés à la vieillesse (plus de 40% des dépenses sociales totales) et à la maladie (plus de 30%). Les recettes supplémentaires annuelles de deux milliards de francs décidées avec le projet de réforme RFFA ne pourront pas empêcher l'AVS d'enregistrer bientôt à nouveau des déficits de plusieurs milliards. La croissance des primes d'assurance-maladie continuera à dépasser largement la croissance des salaires nominaux. Malgré les promesses du Conseil fédéral, l'assurance-invalidité accumule de nouvelles dettes. Et l'équilibre financier du 2e pilier ne peut être maintenu que grâce à un important subventionnement croisé des salariés vers les retraités.

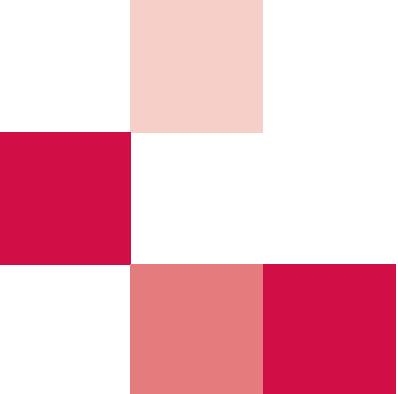
Notre État social a beau avoir depuis longtemps atteint ou dépassé les li-

mites de ce qui est financièrement supportable, de nouvelles prestations sont constamment décidées. Le congé de paternité ou le congé de prise en charge imposés par l'État en sont des exemples parfaits. Et les convoitises ne s'arrêtent pas là: l'introduction d'un congé d'adoption est déjà en cours de discussion au Parlement, les demandes d'un congé parental se font de plus en plus pressantes et une 13e rente AVS est réclamée.

L'influence de l'État doit également être réduite dans le domaine de la santé. Les pouvoirs publics doivent se limiter à et se concentrer sur l'aménagement des conditions-cadre du système. Cela permettra d'accroître la liberté d'entreprise des acteurs et de promouvoir la diversité et la comparabilité des offres de soins.

La flexibilité du marché du travail est un facteur clé de succès pour l'économie suisse. La participation au marché du travail est élevée. Le chômage est relativement faible. Le partenariat

social réussi entre les représentants des employeurs et des salariés est un facteur important pour la place économique. La formation professionnelle initiale et continue est l'un des piliers essentiels de notre modèle de réussite. La flexibilité des employés est élevée. L'indemnisation en cas de réduction de l'horaire de travail est un instrument efficace pour stabiliser le marché du travail à court terme et éviter le chômage de masse. La numérisation croissante du monde du travail accélère une tendance vers des modèles de travail «atypiques», tendance déjà prévisible ces dernières années. Les circonstances de la vie professionnelle changent. En 2019, un peu moins d'une personne sur cinq travaillait principalement en télétravail. Seule une personne sur vingt travaillait alors régulièrement à domicile. La relation de travail traditionnelle à temps complet est en recul. Le travail à temps partiel, le travail temporaire, le travail en free-lance ou le travail de plate-



forme sont de plus en plus pratiqués. Les frontières entre le travail indépendant et le travail avec contrat de travail s'estompent. Cette évolution doit être considérée comme une opportunité. Le marché du travail libéral et flexible, garant d'un faible taux de chômage, a été de plus en plus remis en question ces dernières années. Avec l'initiative sur les salaires minimums, l'initiative Ecopop et l'initiative pour un revenu de base inconditionnel, nos avantages compétitifs ont été remis en question dans toute la Suisse. Certes, ces initiatives populaires ont toutes été rejetées. Mais la pression au niveau cantonal s'est accrue ces dernières années. Entre-temps, des salaires minimums ont été introduits dans différents cantons. En plus d'être une erreur sur le plan économique, les salaires minimums menacent également les emplois des personnes qui en dépendent le plus. Les demandes de mesures supplémentaires et de contrôle des salaires dans les entreprises signifient davantage de réglementations et doivent également être rejetées.

II. Conséquences pour les PME

L'augmentation constante des dépenses de l'État social réduit notre prospérité et nuit à la place économique suisse. La solidarité de la population active avec le nombre croissant de bénéficiaires de prestations ne doit pas être mise à rude épreuve. Enfin, le «non» du souverain à la Prévoyance vieillesse 2020 a clairement montré que la population suisse n'est plus prête à accepter une augmentation constante des impôts et des cotisations salariales.

Il convient de renoncer systématiquement à toute nouvelle expansion de l'État social. Dans le sens du changement de paradigme réclamé depuis longtemps par l'usam, les prestations de l'État social doivent à l'avenir être encore plus fortement orientées vers les ressources disponibles et non l'inverse. Compte tenu de l'augmentation constante de l'espérance de vie, des mesures audacieuses doivent être prises pour relever l'âge de la retraite de manière généralisée afin de rééquilibrer les finances de l'AVS et du 2e pilier dans une mesure significative. Dans le secteur de l'assurance-maladie, des incitations plus ciblées doivent être mises en place afin que les prestations soumises à l'assurance-maladie obligatoire soient utilisées avec une conscience accrue des coûts. Les rémunérations doivent être aménagées de manière plus efficiente.

Le modèle de succès suisse et le marché du travail libéral ne doivent pas être restreints davantage; au contraire, le corset juridique doit être desserré dans l'intérêt de tous, employeurs et salariés. Les nouvelles réalités de la vie professionnelle créées par la numérisation doivent être prises en compte dans le cadre de la législation. De manière générale, il convient de viser une plus grande flexibilité dans le droit du travail.

III. Objectifs 2022–2026

- Les principes de base du système éprouvé des trois piliers doivent être défendus et le troisième pilier doit être renforcé par des incitations supplémentaires. À l'exception de l'AVS, toutes les redistributions non

systémiques, telles que les suppléments de rente, doivent être combattues.

- La réforme de la prévoyance vieillesse doit être une priorité absolue. Grâce à un relèvement progressif de l'âge de la retraite, la pression financière doit être allégée dans les deux piliers. Tous les paramètres techniques doivent être dépolitisés.
- L'usam s'engage en faveur d'un système de santé transparent et axé sur l'économie de marché, avec un minimum d'interventions de l'État. Il convient de renforcer les incitations à un comportement plus conscient des coûts de la part de tous les acteurs, de promouvoir la concurrence entre les prestataires de services et de démêler les flux financiers enchevêtrés.
- Toute nouvelle extension des prestations de l'État social, comme l'introduction du congé parental, doit être empêchée.
- L'usam combat les initiatives populaires qui nuisent à la flexibilité du marché du travail, ainsi que les distorsions de concurrence causées par l'État et les demandes de nouvelles réglementations.
- La loi sur le travail, qui a plus de 50 ans, doit être revue et adaptée aux réalités du monde du travail d'aujourd'hui. La numérisation croissante, en particulier, doit être utilisée comme une opportunité pour un travail plus flexible dans l'intérêt des salariés et des employeurs, ainsi que de la société dans son ensemble.



Schweizerischer Gewerbeverband
Union suisse des arts et métiers
Unione svizzera delle arti e mestieri

Schwarztorstrasse 26
Case postale
3001 Berne

Téléphone 031 380 14 14
Fax 031 380 14 15
info@sgv-usam.ch
www.usam-sgv.ch

 twitter.com/gewerbeverband

 facebook.com/usamsgv

 linkedin.com/company/sgv-usam

 instagram.com/schweizerischer_gewerbeverband/